

# Zoom sur La Procédure de collecte d'une fête et manifestation (FMA)

Les informations et données rentrées sur la base de données APIDAE permettent d'alimenter les sites suivants : Office de Tourisme Intercommunal (OTI) Moissac Terres des Confluences, l'internet de séjour de l'OTI, Tarn et Garonne Tourisme, et Comité Régional du Tourisme Occitanie et des Loisirs\*.

Dés lors qu'une fête et manifestation est qualifiée avec les informations nécessaires, compter entre 24 à 48 h pour qu'elle apparaisse sur les différents sites.

## QUELLES INFORMATIONS DOIS-JE FOURNIR POUR QUE MA FICHE SOIT VALIDE ?

### LE NECESSAIRE :

- Nom de l'évènement
- Moyens de communication (tél, mail, Facebook, site internet)
- Adresse et nom du lieu
- Contact (nom, prénom, fonction, tel, mail)
- Descriptif court (environs 200 caractères)
- Descriptif détaillé
- Type d'évènement
- Prestation si disponible
- Ouvertures (dates et horaires)
- Tarifs
- Photos (photo numérique 10 Mo max) + RGPD



A envoyé par mail à : [numerique@tourisme-moissacconfluences.fr](mailto:numerique@tourisme-moissacconfluences.fr)

### EXEMPLE

**LES MINI-DÉCOUVERTES DU VENDREDI - LE POINT DE VUE DE BOUDOU, UN PANORAMA À 360°**

**Titre de l'évènement**

**Photo**

**Coordonnées**

**Descriptif détaillé**

**Phrase d'accroche**

**Descriptif**

**TARIFS**

5€ plein  
3€ Pass Tourisme  
Gratuit moins de 18 ans

**BILLETTERIE** : Sur place auprès du guide (paiement par chèques ou espèces uniquement)

Réservations conseillées :  
Office de Tourisme Intercommunal Moissac-Terres des Confluences  
1, Boulevard de Brienne, 82200 Moissac  
Tel: 05 32 09 69 36  
Email: [accueil@tourisme-moissacconfluences.fr](mailto:accueil@tourisme-moissacconfluences.fr)

Langues parlées : Français

**Ouvertures (dates et horaires)**

**Ouverture**

Vendredi 29 juillet 2022 de 11h30 à 12h15.

**Tarifs**

**Tarifs, Modes de paiement**

Plein tarif : 5 €, Tarif réduit : 3 €.

Gratuit pour les moins de 18 ans.

**Localisation**

**Localisation**

## A QUELLES PERIODES LES FÊTES ET MANIFESTATIONS SONT-ELLES COLLECTÉES\*\* ET SAISIÉS ?

### JANVIER/FÉVRIER/MARS

Collecte et saisies des FMA entre le 1er Novembre et le 15 Décembre

### AVRIL/MAI/JUIN

Collecte et saisies des FMA entre le 1er Février et le 15 Mars

### JUILLET/MI-AOÛT

Collecte et saisies des FMA entre le 1er Mai et le 15 Juin

### MI-AOÛT/SEPTEMBRE

Collecte et saisies des FMA entre le 1er Juin et le 15 Juillet

Au-delà de ce calendrier l'Office de Tourisme Intercommunal Moissac-Terres des Confluences collecte et alimente en continu sa base de données.

\*Tarn et Garonne Tourisme et le Comité Régional du Tourisme Occitanie et des Loisirs se laissent le choix de la remontée des FMA sur leurs sites internet respectifs en fonction de leurs filtres et charte de publication des FMA

\*\*La collecte des FMA se fait par l'envoi d'un mail accompagné d'un questionnaire permettant de rassembler les informations essentielles.